

Développement durable

L'exploitation des énergies dites renouvelables est-elle vraiment sans risque ?

L'exploitation des énergies dites renouvelables est une voie qu'une multitude d'intervenants, plus ou moins bien renseignés, plus ou moins qualifiés et donc, finalement, plus ou moins convaincants tentent de nous imposer comme LA solution à tous les maux énergétiques et climatiques de la planète.

Le simple questionnement de ce nouveau dogme est difficile alors que, s'agissant de techniques qui sont tout à la fois relativement nouvelles et à un stade encore peu avancé de leur développement, personne ne peut sérieusement affirmer pouvoir en maîtriser l'ensemble des conséquences (dans un sens comme dans un autre évidemment).

Aussi, considérant, d'une part, qu'il est aujourd'hui avéré que l'efficacité aussi bien que le bilan énergétiques de certains de ces nouveaux moyens de production d'énergie sont assez médiocres et, d'autre part, que la plupart d'entre eux sont encore relativement coûteux en l'état actuel de notre développement technologique (1), il nous semble tout à la fois intéressant et nécessaire de poser quelques questions de bon sens quant aux conséquences à long terme sur l'environnement d'une exploitation massive des énergies renouvelables telle qu'elle nous est proposée.

Avant toute chose, il convient de remarquer que la production d'énergie est, comme du reste l'ensemble des activités industrielles, un simple processus de transformation (2). Ainsi, exploiter des énergies dites renouvelables, qu'elles soient solaire, éolienne, géothermique ou même qu'elles proviennent de la houle, revient à transformer une énergie présente à l'état brut dans la nature en une énergie utilisable par l'homme, le plus souvent de l'électricité. La question essentielle est donc de savoir quelles seront les conséquences sur la nature de la disparition d'une partie, aussi faible soit-elle, de l'énergie qui l'anime aujourd'hui.

L'argument selon lequel l'énergie naturelle présente à l'état brut est de toute façon sans commune mesure avec les besoins prévisibles de l'homme (d'où la formidable opportunité que représente son exploitation) ne répond évidemment pas à la question.

En effet, prenons l'exemple (extrême, nous en convenons) d'un parc de cellules photovoltaïques de 1 km² posé à même le sol ; il va certes prélever une quantité infinitésimale de l'énergie solaire qui touche la terre chaque année mais peut-on sérieusement imaginer qu'il n'aura pas de conséquence tant sur la végétation qui, jusqu'alors, poussait à cet endroit-là que sur la faune qui y vivait ?

De la même manière, une exploitation de la houle ne risque-t-elle pas d'avoir des conséquences catastrophiques sur l'oxygénation du milieu marin environnant ainsi que sur la flore et donc la faune qui s'y trouvent (sans compter son impact éventuel sur les coutants) ?

(1) Ils nécessitent donc, pour être économiquement viables, des subventions parfois massives qui pèsent sur la collectivité et seraient peut-être mieux employées à d'autres actions.

(2) Ainsi me revient à l'esprit l'image d'un de mes professeurs de physique nous martelant qu'« en matière d'énergie, rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ».

Ceux qui balaièrent ces interrogations d'un revers de main auraient grand tort dans la mesure où i) la plupart des forces auxquelles la production d'énergie dite renouvelable fait appel étant, en l'état actuel de nos connaissances, peu ou pas modélisables, les conséquences d'une quelconque évolution de leur puissance nous sont largement inconnues et ii) le seul exemple pour lequel nous disposons d'un recul suffisant n'est guère encourageant.

En effet, pour ceux qui l'auraient oublié, la France a su, dans ce domaine aussi, faire preuve d'audace en construisant dans les années soixante l'usine marémotrice de la Rance, en Bretagne (3). Or, l'expérience a montré que l'utilisation de l'énergie des marées, si elle a certes permis de produire de l'électricité, a aussi conduit à un envasement du lit de la Rance et à un bouleversement complet de son écosystème (sans parler de son impact potentiellement négatif sur la vitesse de rotation de la terre que certains mettent en avant !).

On pourrait multiplier les questions et s'interroger par exemple sur l'impact de la captation d'une partie de l'énergie éolienne sur la puissance des vents et, par voie de conséquence, sur la pollution atmosphérique des zones alentour.

En soulevant l'ensemble de ces points, notre objectif n'est évidemment pas de remettre en cause le principe d'une exploitation des énergies dites renouvelables (qui nous semble effectivement une voie intéressante à suivre) mais bien plutôt d'attirer l'attention sur le fait que celle-ci ne peut se faire que de manière maîtrisée et raisonnée.

Maîtrisée parce que parler d'énergies « renouvelables » ne signifie pas qu'elles sont « inépuisables » (le soleil lui-même n'est-il pas appelé à s'éteindre un jour ?). L'exploitation de ces énergies ne doit donc pas nous servir de prétexte pour éviter de poser le problème de notre consommation globale au regard des ressources disponibles.

Raisonnée parce que, pour reprendre l'exemple cité plus haut d'un panneau solaire de 1 km², il est évident que son impact sur l'environnement sera très différent qu'il soit installé au sommet de la canopée de la forêt amazonienne, au-dessus d'un champ de maïs, sur un lac ou encore au milieu d'un désert. Son implantation devra donc bien évidemment prendre en compte ces paramètres au-delà des problèmes spécifiques liés tant au transport qu'aux difficultés de stockage de l'électricité.

Cela est d'autant plus vrai nous semble-t-il que le bilan écologique global des quelques tentatives par lesquelles l'homme a tenté de changer la nature à son profit est pour le moins inquiétant....

Achévé de rédiger le 5 février 2009

(3) Trois sites similaires sont aujourd'hui en activité au Canada, en Russie et en Chine.